

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

PROCES-VERBAL

26 Mai 2014

En l'an deux mille quatorze et le vingt six du mois de mai s'est tenue une réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés au siège sis 498 logts Bab Ezzouar.

Etaient présents :

Mr BOUCHIBANE HOCINE	Président
Mr BRAHIMI MOHAMED	Secrétaire Général
Mr TOUAMI HAMID	Trésorier
Mr DJENIDI AEK	Membre
Mr BOUNDJAD ABDELWAHEB	Membre
Mr AHMED MESSAOUD	Membre
Mr MOKRANE ABDELAZIZ	Membre absent excuse en congé à l'étrange
Mme IKKEN KAHINA	Membre
Mr BOUKERBOUA AHCENE	Membre
Mr BERKACHE MOHAMED	Représentant du Ministre des Finances

MEMBRES DE LA COMMISSION Ad Hoc :

Mr DJEDID ABDELKADER	President
Mr ARKAB MOHAMED SEGHIR	Rapporteur
Mr HADJ MIHOUB SIDI MOUSSA CHERIF	Membre
Mr BOUABDALLAH ALI	Membre

Ordre du jour :

- Réunion de Coordination avec la Commission Ad Hoc « Election du conseil »
- Divers

Après lecture de l'ordre du jour, le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil ainsi que les membres de la commission Ad Hoc, après un long débat sur les textes législatifs concernant les élections, il a été mis à la disposition de la commission Ad Hoc un registre dûment paraphé pour l'inscription des candidats

Divers :

Les membres présents ont adoptés le procès verbal du Conseil National réunion du 14 mai 2014 concernant la mise en place de la Commission Ad Hoc Election

L'ordre du jour était épuisé la séance est levée à 11 h 00

Le Président

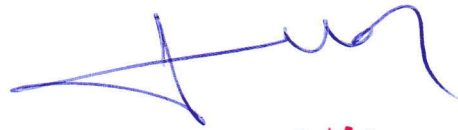


Le Président

BOUCHIBANE Hocine



Le Représentant du Ministre des finances



وزارة المالية
المجلس الوطني للمحاسبة
محمد بركاش
مدير الدراسات